



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 14 Décembre 2011**

Date de la convocation 07 Décembre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc – Communauté de Communes CLERMONT L'HERAULT
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, M. MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M. GAIRAUD Francis,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M. GARROFÉ Gilbert, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. BARON Bernard, M. DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M. GOUTTES Gérard,  <b>FONTES</b> : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,  <b>LACOSTE</b> : M. VENTRE Philippe,  <b>LIAUSSON</b> : M. BETZ Bruno,  <b>LIEURAN-CABRIERES</b> : M. BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS</b> : M. VIALA Daniel,  <b>MOUREZE</b> : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M. ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M. MATHIEU Alain à M. GAIRAUD Francis,  M. FAVIER Marc à M. MALBEC Sylvain,  M. MARTINEZ Antoine à M. LIEB François,  M. BAISSSE Robert à M. BRUN Olivier,  M. SAN MARTIN Bernard à M. VENTRE Philippe,  M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel,  M. SOTO Bernard à M. QUEROL Jean-François,  M. RIGAUD Christian à M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p>

**Objet : Budget primitif 2011 – Budget annexe Centre aquatique – Décision Modificative n° 1.**

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil communautaire que l'ouverture du Centre aquatique intercommunal le 22 octobre 2011 a permis de déterminer de façon plus certaine les dépenses et recettes imputables au fonctionnement de ce nouveau service mais également les derniers investissements nécessaires.

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20111220-2011-12-14-10-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2011  
Date de réception préfecture : 20/12/2011

En conséquence, il convient de présenter les réajustements suivants portant sur les sections de fonctionnement et d'investissement :

- 011 / 012 – Ouverture du centre initialement prévu en septembre 2011 ;
- 66/1641DI – réactualisation des intérêts et capital suite à la consolidation de l'emprunt et révision des ICNE ;
- 67 - paiement 2011 de l'indemnité de résiliation du contrat de délégation de service de GESCLUB (échelonnement 2010/2011) ;
- 68 – diminution des provisions ;
- 77 – encaissement d'indemnités pour résiliation du marché de travaux serrurerie.

Chap.	Désignation	Dépenses	Chap.	Désignation	Recettes
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>+ 35 017.20</b>	<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>+ 35 017.20</b>
011	Charges à caractère général	- 8 822.69	77	Recettes exceptionnelles	+ 35 017.20
012	Charges de personnel	- 28 000.00			
66	Charges financières	+ 26 453.42			
67	Charges exceptionnelles	+ 54 000.00			
68	Dotations aux provisions	- 10 000.00			
023	Virement à section investissement	+ 1 386.47			
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>+ 1 386.47</b>	<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>+ 1 386.47</b>
1641	Remboursement capital emprunt	+ 1 386.47	021	Virement de section fonct.	+ 1 386.47

Il précise que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 07 Décembre 2011.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

**PRECISE** que ces sommes seront portées au budget 2012 du budget annexe du centre aquatique.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.